

[Traduction]

M. RIIS—L'IMPORTATION ET LA CAPTURE DES ÉPAULARDS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Madame le Président, j'ai l'honneur de déposer devant la Chambre une pétition au nom des citoyens soussignés de la Colombie-Britannique qui recommandent instamment qu'on interdise l'importation et la capture des épaulards exhibés dans les aquariums d'un bout à l'autre du Canada. A l'heure actuelle, les épaulards meurent et sont remplacés à un rythme effarant à des fins lucratives et pour procurer des divertissements. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de révoquer les permis existants pour leur importation et leur capture et de cesser immédiatement de délivrer d'autres permis.

Finalement, les pétitionnaires recommandent instamment à la Chambre de s'opposer à ce que les épaulards soient forcés de participer à des spectacles et d'encourager tous les Canadiens à les protéger dans un milieu naturel.

M. BLAIKIE—L'ÉLIMINATION DU PLOMB DANS L'ESSENCE

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition revêtue de la signature de 622 Canadiens du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario qui sont tous membres de l'Institut national de survivance et qui constatent que l'usage d'ajouter du plomb à l'essence est la principale source des hauts niveaux de plomb dans l'environnement canadien et que cette exposition au plomb, sauf en quantité infime, est censée être dangereuse pour la santé, notamment chez les bébés et les enfants à naître affectant le développement du cerveau et de l'intelligence et provoquant des troubles de comportement. Les pétitionnaires demandent donc à la Chambre d'adopter un projet de loi qui éliminerait entièrement le plomb ajouté à l'essence au Canada et de s'assurer que d'autres solutions économiques, dont on connaît l'existence, soient accessibles.

M<sup>ME</sup> COSSITT—LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL  
PORNOGRAPHIQUE

**Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville):** Madame le Président, j'ai l'insigne honneur de présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. La pétition des 398 soussignés, tant des étudiants que des enseignants de l'École secondaire de la région de Grenville-Sud, dans ma circonscription de Leeds-Grenville, qui se prévalent maintenant de leur droit depuis longtemps acquis et inaliénable de présenter un grief commun avec la certitude que votre honorable assemblée y apportera remède, déclare humblement que les distributeurs de matériel pornographique devraient assumer leurs responsabilités à l'égard de la loi et s'assurer de respecter les lois concernant la vente de ce matériel aux jeunes.

A ces causes, vos pétitionnaires, les soussignés, ne cesseront de prier.

\* \* \*

## LES INVALIDES ET LES HANDICAPÉS

L'ACCÈS À LA TRIBUNE DES VISITEURS, À LA CHAMBRE DES  
COMMUNES

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, je voudrais soulever la question de privilège. Au cours de

## Questions au Feuilleton

la période des questions, le premier ministre suppléant (M. Pepin) a abordé la question de la possibilité pour les handicapés d'accéder facilement à ces lieux. Il en a profité pour signaler la présence de personnes handicapées dans la tribune des visiteurs. Nous devons ce résultat principalement à la présidence et à la trente et unième législature . . .

● (1510)

**Mme le Président:** A l'ordre. Il n'y a pas là matière à soulever la question de privilège, et cela, le député le sait pertinemment. S'il souhaite prononcer une déclaration à ce sujet, il peut le faire durant la période de quinze minutes qui précèdent la période des questions. Il n'y a là certainement pas de quoi soulever la question de privilège, et le député cherche simplement à entamer un débat.

**M. Waddell:** Je tenais simplement à en remercier le vice-premier ministre, madame le Président.

**Mme le Président:** Ce n'est pas non plus le moment des remerciements.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, nous comptons répondre aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 4644, 4750, 4821, 4828, 4844, 4845, 4865, 4871, 4905 et 4957.

[Texte]

FINANCES—LES ANNÉES-PERSONNES DANS LE BUDGET  
PRINCIPAL DES DÉPENSES

Question n<sup>o</sup> 4644—**M. Beatty:**

1. Combien d'années-personnes ont été approuvées pour le ministère des Finances, dans le Budget principal des dépenses pour l'année financière 1982-1983, et combien coûtent-elles directement aux contribuables?

2. Des augmentations des a) années-personnes, b) coûts entraînés par l'augmentation des années-personnes ont-elles été approuvées dans des budgets supplémentaires, au cours de l'année financière 1982-1983, et, le cas échéant, (i) lesquelles (ii) pourquoi le ministre des Finances a-t-il cru avoir besoin d'aide supplémentaire en période de restrictions?

3. Le Ministère a-t-il libéré des conseillers du budget de novembre 1981 et, le cas échéant, combien?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)):** 1. Sept cent dix années-personnes ont été approuvées pour le ministère des Finances dans le Budget des dépenses de 1982-1983; les traitements, salaires et régimes d'avantages sociaux des employés relatifs à ces années-personnes représentent au total \$27,977,000.

2. (i) Une augmentation totale de 48 années-personnes a été approuvée dans les budgets supplémentaires de 1982-1983. Les frais relatifs à ces années-personnes ont totalisé \$1,697,000.

(ii) Des 48 années-personnes approuvées dans les budgets supplémentaires, trois étaient nécessaires à la mise sur pied d'un petit secrétariat responsable de la participation du ministère aux activités relatives au Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre.